

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 49 (1957)
Heft: 3

Artikel: Le problème de la formation professionnelle et les syndicats
Autor: Bussey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rompu sans ambiguïté avec les groupements susceptibles de recevoir des ordres de l'Internationale communiste.

De telles mesures peuvent être prises progressivement, au fur et à mesure des renouvellements des comités; décidées sans hâte, elles ne seront pas inspirées par un brusque mouvement de colère ou d'indignation: elles seront le résultat d'un examen attentif et calme des raisons qui les motivent.

D'autre part, le temps qui s'écoule permettra à ceux des syndiqués désirant se soustraire à l'influence communiste de ne pas abandonner leurs ex-coreligionnaires politiques au moment même où ils sont le plus violemment attaqués et de s'en séparer sans éclat.

Les mesures que je préconise ne sont donc pas la conclusion d'un procès d'opinion, mais des actes de défense élémentaire contre un danger certain, menaçant par l'intérieur le syndicalisme libre, celui qui répond à nos aspirations et à nos traditions.

Le problème de la formation professionnelle et les syndicats

Par *A. Bussey*

Il demeure qu'à l'heure actuelle un grand nombre de postes de travail, singulièrement dans l'industrie, ne demandent qu'une formation limitée. Dès lors, la tentation est forte pour l'employeur comme pour l'employé de suivre la loi du moindre effort et de croire économiser ainsi tout le temps nécessaire soit à une formation générale de l'individu, soit à des changements d'activité ou de fonction de l'appareil outil. Toutefois, on se rend compte de plus en plus aujourd'hui, dans tous les pays industrialisés, de la nécessité de restaurer l'apprentissage, tel qu'il était conçu hier encore, et de développer la qualité professionnelle de l'individu.

Certes, les vœux formulés au siècle dernier, avec d'autant d'intelligence que de sens pratique, par P.-J. Proudhon n'ont pas encore trouvé leur complète réalisation à l'heure actuelle: « instruction ouvrière intégralement donnée à tous », « atelier de travail et école de théorie et d'application dans tout établissement de grande production où les fonctions sont divisées », transfert des ouvriers dans les différents ateliers de l'entreprise pour leur permettre d'exécuter « l'un après l'autre, pendant un temps déterminé, et moyennant salaire proportionnel, toutes les opérations qui composent la spécialité de l'établissement », possibilité donnée à chacun « d'augmenter ses connaissances et de perfectionner son talent par de nouvelles études dans d'autres genres d'industries », « ascension à tous les grades » permise à tous ceux qui en sont capables, etc.

L'application, particulièrement poussée aux Etats-Unis, de ce programme d'organisation professionnelle et sociale du travail n'a pas manqué de porter les fruits qu'en attendait Proudhon: les classes ouvrières, en Amérique, se sont libérées tout à fait, pour autant qu'elles en ont été victimes, des complexes d'infériorité qui dominent encore trop souvent, aujourd'hui, les travailleurs du Vieux-Monde.

L'expérience a été faite ailleurs qu'aux Etats-Unis: si le travail industriel est fastidieux, il peut néanmoins prendre un véritable intérêt lorsque l'ouvrier se sent associé à l'effort commun de production de son usine, lorsqu'il est appelé à participer, d'une manière ou d'une autre, au développement de l'entreprise, lorsqu'il jouit d'une juste considération de la part de ses chefs. Il faut donc poursuivre l'effort en vue de créer un esprit de loyale collaboration dans l'entreprise, en développant l'enseignement technique et professionnel, en encourageant l'initiative individuelle.

Avec Proudhon, nous ne cesserons de dire que la revalorisation du travail et, partant, du travailleur est le facteur essentiel du progrès social. La compensation qu'offre à l'ouvrier l'utilisation active de ses loisirs ne suffit pas à lui rendre ce sentiment de sa propre valeur qu'acquerrait l'artisan qui concevait, exécutait et achevait chaque objet sortant de ses mains. C'est pourquoi, tout en favorisant les activités de compensations, les organisations professionnelles patronales et ouvrières, soucieuses non seulement du bien-être matériel, mais aussi de l'épanouissement humain du travailleur, doivent s'efforcer toujours et sans relâche d'éveiller l'intérêt de ceux-ci pour leur travail.

Dès lors et prenant une part active au mouvement qui s'esquisse, il est normal que les représentants des organisations ouvrières vaudaises affiliées à l'Union syndicale suisse discutent le vaste problème de la formation professionnelle, qu'il s'agisse de la formation de l'ouvrier ou du technicien. C'est ainsi qu'au cours d'une séance, à laquelle assistait également un représentant des organisations professionnelles patronales, ils ont recherché puis examiné les moyens de faciliter cette formation dans le canton de Vaud. Cette séance permit un tour d'horizon qui — quoique succinct — n'en est pas moins édifiant quant à l'urgence que pose le problème de la formation professionnelle.

Sait-on que — les statistiques nous manquent pour le canton de Vaud — il y a, en période normale, annuellement 60 000 enfants qui sont libérés des écoles en Suisse? Sur ce chiffre, 20 000 à 22 000 bénéficient d'un contrat d'apprentissage. On peut ainsi admettre que le 50% des enfants sortant de l'école n'ont pas la possibilité de faire un apprentissage. L'accroissement consécutif à la recrudescence de la natalité enregistrée depuis 1940 modifiera encore très sensiblement ce tableau, dont l'image est déjà alarmante si l'on veut bien

admettre que d'ici 1960 80 000 adolescents seront naturellement libérés de leur scolarité. Il faut donc constater que des moyens plus larges devront être accordés pour faciliter l'apprentissage et assurer au pays la main-d'œuvre qualifiée de demain.

D'autre part, l'industrie suisse souffre d'une pénurie aiguë de techniciens. Dans le seul secteur des machines et métaux, les techniciens étrangers constituent 12% de l'effectif. Les demandes adressées aux technicums, par les chefs d'entreprises, avant les examens de 1956, représentaient trois fois le nombre de diplômés.

La haute conjoncture n'est pas seule déterminante. L'évolution de la structure économique révèle des causes profondes et durables. La mécanisation est toujours plus poussée, l'automatisme, l'organisation scientifique du travail exigent une main-d'œuvre technique.

Comme on le sait, l'évolution démographique permet d'augmenter le nombre des jeunes gens recevant une formation professionnelle, puisque la forte natalité enregistrée pendant la guerre se traduit aujourd'hui par l'accroissement du nombre des adolescents en âge de faire un apprentissage.

Encore faut-il leur donner la possibilité matérielle de s'instruire.

Sait-on que si les technicums suisses augmentent maintenant le nombre de leurs élèves de 50%, l'effectif des techniciens, actuellement de 12 000, n'augmenterait que de 1700 dans les dix années prochaines? Ces chiffres donnent également la mesure de l'effort nécessaire: la création de nouveaux technicums.

En se penchant sur l'important problème de la formation professionnelle en général, de la formation des cadres en particulier, les secrétaires syndicaux vaudois appartenant aux fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse ont donné une nouvelle preuve de l'intérêt que nos organisations professionnelles ouvrières portent à l'augmentation des connaissances et au perfectionnement du talent de l'être humain.

Nous voulons souhaiter à ces promoteurs que l'initiative législative qu'ils préparent rencontre la compréhension de chacun.

Position syndicale vaudoise dans le problème de la formation professionnelle

Les secrétaires syndicaux vaudois des fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse,

réunis le 30 janvier 1957, à Lausanne,

constatent:

- que le développement des techniques modernes tend à remplacer le travail du manœuvre par le travail des machines;
- que la construction, la conduite et l'entretien de machines toujours plus nombreuses et diverses exigent une proportion croissante non seulement d'ingénieurs, mais d'ouvriers qualifiés et de techniciens;

affirment:

- qu'il est nécessaire de renforcer les institutions d'enseignement professionnel;
- qu'il est en particulier utile de créer chez nous un technicum;
- qu'il est indispensable de faire en sorte que les jeunes gens doués puissent recevoir une formation professionnelle complète, quel que soit l'état des ressources de leurs parents;
- que le rôle naturel des organisations professionnelles patronales et de salariés est de s'occuper activement et directement de la formation des jeunes générations;

proposent la solution concrète suivante à réaliser avec la collaboration des pouvoirs publics:

- il y aurait lieu d'instituer dans le canton de Vaud une contribution pour la formation professionnelle, fixée en pour-mille des salaires payés dans le canton;
- le produit de la contribution, augmenté des subventions des pouvoirs publics, devrait être géré par un organisme interprofessionnel paritaire, qui pourra le remettre aux organismes professionnels paritaires existants ou qui se constitueront;
- le produit de la contribution sera utilisé non seulement pour financer et équiper les écoles professionnelles (technicum compris), mais encore pour fournir les ressources indispensables aux jeunes gens pendant le temps de leur formation.

Les promoteurs de cette solution travailleront à la préparation et au lancement d'une initiative législative pour la faire appliquer.

Lausanne, le 30 janvier 1957.

Bibliographie

Le Mouvement syndical autrichien. Par *Fritz Klenner*. Préface d'Anton Proksch, secrétaire général de l'Union syndicale autrichienne.

Cette troisième monographie de la Confédération internationale des syndicats libres est consacrée à un des mouvements syndicaux européens les plus anciens, les mieux construits, dont l'action efficace est basée sur de solides traditions. Les épreuves ne lui ont pas manqué. Mais les formes différentes de fascisme qui déferlèrent sur cet aimable pays s'écrasèrent en définitive contre le mur d'airain de l'organisation syndicale toujours renaissante. Il faut lire cette épopée écrite, brillamment traduite par notre ami Chopard. Elle vous instruira, réchauffera vos enthousiasmes et vous donnera le goût de la construction systématique, patiente, laborieuse, efficace.

C'est un livre qui doit figurer non seulement dans les bibliothèques ouvrières, mais dans les archives de tous les secrétariats syndicaux.

Pour l'obtenir, il suffit de remplir le bulletin de commande imprimé sur la couverture de la présente revue et de l'envoyer au secrétariat de l'Union syndicale suisse, Monbijoustrasse 61, à Berne.

Comme nous n'avons en stock que quarante exemplaires, les commandes seront honorées dans l'ordre de leur arrivée. M.

Nouveau dictionnaire pratique de correspondance commerciale et privée. Par *Georges Duttweiler*, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne. Un fort volume de 400 pages, solidement relié. — Edition Radar et Générale S. A.

De multiples ouvrages traitent de la correspondance en générale, commerciale en particulier, L'œuvre de M. Duttweiler se distingue par sa claire ordonnance,